



Equipe Minimes Garçons
Championne d'Académie 2022



Le Football, un sport au féminin



Classe à Horaires Aménagés **FOOTBALL**

COLLEGE JULES FERRY
17260 GEMOZAC

PRESENTATION DE LA CHAM FOOTBALL

Retour des dossiers au secrétariat du Collège

Avant le vendredi 10 juin 2022 à midi

Sélection des candidats

Mercredi 22 juin 2022

PREAMBULE

Nouveauté, une CHAM football ouvre ses portes à la rentrée de septembre 2022 ouvre ses portes au Collège de GEMOZAC.



En tant que C.H.A.M. elle prend appui sur deux structures :

- D'une part, un établissement scolaire de l'Education Nationale, le Collège Jules Ferry de Gémozac.
- D'autre part, Le club du Groupement de Jeunes Saintonge Estuaire (affilié à la Fédération Française de Football sous le n° 560920)



Ceci implique deux obligations pour les élèves admis :

- D'une part, l'inscription au Collège de Gémozac, établissement tuteur, ainsi qu'à son Association Sportive (AS).
- D'autre part, l'inscription dans un club affilié à la FFF. (L'inscription au GJ Saintonge Estuaire n'est pas une exclusivité).



La CHAM Football est ouverte aux élèves scolarisés en 6^{ème}, 5^{ème} à la rentrée 2022 et aux 4^{ème}, 3^{ème} à la rentrée 2023

OBJECTIFS DE LA C.H.A.M. FOOTBALL

- 1 - **Donner du plaisir** par un temps de pratique accru de l'activité physique et sportive Football : épanouissement de l'enfant, autonomie, responsabilité, sécurité.
- 2 - Permettre l'accès des jeunes à un **entraînement programmé, suivi, progressif et optimisé**, en vue d'une meilleure connaissance de soi, une amélioration de ses capacités physiques et footballistiques, ainsi qu'un apprentissage à la responsabilité.
- 3 - Permettre au jeune footballeur de progresser dans sa technique individuelle sans objectif de compétition
- 4 - Acquérir une **culture d'équipe** et vivre dans le cadre d'une solidarité réciproque.
- 5 - Participer pleinement à l'**éducation à la citoyenneté**.
- 6 - Contribuer à l'**animation sportive de l'AS** du collège.

L'ENCADREMENT

Lionel Juré, Professeur d'E.P.S., référent du collège sera accompagné de deux entraîneurs diplômés du Groupement de Jeunes Saintonge Estuaire.

LIEU DE PRATIQUE

L'entraînement se déroule sur les terrains en herbe de Gémozac contigu au Collège ainsi que, ponctuellement sur les installations synthétiques qui verront le jour en 2023. Les séances de Futsal se dérouleront dans le Gymnase René Nicot.

LE SUIVI MEDICAL

Une visite médicale complète est effectuée au moment de la prise de licence en début d'année sportive.

Le suivi médical est assuré par le médecin de famille ou le médecin scolaire.

LA PRATIQUE SPORTIVE



Les horaires :

2 séances par semaine sont consacrées à l'entraînement FOOTBALL en plus des trois heures d'E.P.S. obligatoires.

Les séances « de football » représentent 4h00 par semaine et se feront :

Sur le temps scolaire : 2H le mardi après-midi et 2h00 le vendredi matin.

A noter que les séances proposées en club sont complémentaires de la formation proposée aux jeunes joueurs de la C.H.A.M. Elles sont indissociables de la planification hebdomadaire.

Un temps de repos hebdomadaire est en revanche FORTEMENT conseillé aux enfants aux vues de l'activité physique dont ils vont bénéficier au cours des semaines (séance club supplémentaire, entraînement individuel, etc ...). Un état de fatigue trop important pourra entraîner la mise à l'écart de l'élève pour sa sécurité.



La présence à ces séances d'entraînement est obligatoire.

LA PRATIQUE COMPETITIVE

Les élèves de la C.H.A.M. FOOTBALL représentent le Collège aux compétitions Football et Futsal scolaire (UNSS) ainsi que leur club aux compétitions fédérales, dans leurs catégories respectives. Ils posséderont donc la licence **UNSS** de l'établissement scolaire ainsi que la licence **FFF** du club qu'ils représentent.

LA VIE SCOLAIRE

Au moment de la candidature, les parents s'engagent, en cas d'admission, à faire **suivre la C.H.A.M. FOOTBALL une année entière** à leur enfant.

Le maintien en classe sportive football est **subordonné à un travail scolaire sérieux et au respect du règlement intérieur de l'établissement, ainsi qu'à l'assiduité aux séances d'entraînement football ou futsal.**

Une liste complémentaire d'admission à la classe sportive football peut être constituée afin de pourvoir aux postes vacants laissés par des élèves défaillants.

LES ETUDES

Les élèves de la C.H.A.M. football ont le même nombre d'heures que les autres classes de 6^{ème}, 5^{ème} pour l'ensemble des disciplines.

L'ORIENTATION APRES LA 3^{ème}

Comme les autres élèves, les membres de la classe « Football » seront orientés en fonction de leurs résultats scolaires, vers un Lycée d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.

Tous quitteront la C.H.A.M. football avec une expérience leur **permettant de mieux appréhender une éventuelle orientation vers les métiers liés à l'animation, au sport, à l'encadrement sportif ou à l'arbitrage et la responsabilité.**

Le dossier de candidature à compléter, et à rendre le 10 juin se trouve sur un document annexe.